

Avenir de la langue française

Journal de l'association «Avenir de la langue française » (créée en 1992)

n°11 -mars 2001 –

Éditorial

APRÈS L'HIVER

Nos adhérents se sont aperçus que, depuis les grandes vacances de l'an dernier, le fonctionnement de notre association avait été perturbé, et certains d'entre eux s'étaient étonnés de constater des retards dans les réponses à leurs courriers ou même dans les accusés de réception des cotisations.

Comme nous l'avons déjà indiqué, ces difficultés ont été provoquées par la coïncidence de plusieurs facteurs (congé de maternité de notre attachée de direction, départ à la retraite de notre secrétaire et aléas rencontrés pour son remplacement, perturbations provoquées par le déménagement de nos bureaux). Malgré le dévouement d'une secrétaire intérimaire et de quelques bénévoles, il n'a pas été possible de surmonter complètement ces problèmes, particulièrement graves pour une association disposant de ressources modestes et d'un personnel limité.

Les mesures prises depuis le début de l'année nous permettent de penser que cette période est maintenant achevée et qu'après une phase de « rattrapage », le fonctionnement de l'association va redevenir normal. Cette récupération de nos moyens d'action nous permettra en particulier de mettre en œuvre des projets dont la réalisation avait dû être repoussée : amélioration du bulletin de liaison, nouvelles prospections pour le recrutement, politique de contact avec les adhérents, etc.

Bien entendu, ces différentes actions ne peuvent être réalisées par notre seul petit noyau administratif et demandent la collaboration de nos adhérents. Nous nous efforcerons donc de réunir ceux-ci lorsqu'ils viennent d'accomplir la démarche de se joindre à nous, puis selon leurs centres d'intérêt, sur lesquels nous devons évidemment les consulter.

D'une façon générale, nous souhaitons que tous se sentent responsables de la vie de l'association, qu'ils nous fassent les suggestions et qu'ils prennent les initiatives qui leur paraissent utiles. Ainsi prendra fin cet hiver un peu morose qui s'est imposé à nous, mais que va dissiper une saison plus favorable où l'on sent poindre un nouvel intérêt pour la francophonie.

**Le secrétaire général,
Jean GRIESMAR**

Sommaire

- P 1** Éditorial par P Jean Griesmar, secrétaire général
- P 2** Notre combat, ses acteurs :
* Madame Tasca, ministre de la Culture, préside une réunion avec les associations le 21 février 2001
* Treizième Journée du français des affaires par **Guillen Deschamps**
- P 3** * Une bonne nouvelle pour la France et la francophonie par **Albert Salon, vice-président délégué**
La vie de La langue
- P 4** * Le Mêlé-lettres par **Guillen Deschamps**
* L'intérêt des Français pour leur langue et pour la communauté francophone dans le miroir de leurs associations en France par **Albert Salon**
- P 5** * Fêtes à ne pas perdre par **Anne Souriau**
- P 6** * Halloween par **Yvan Gradis**
* Perspectives françaises et francophones dans l'Europe de demain par **Charles de Dianous**
- P 7** * L'enseignement des langues dans le primaire
Brèves par Albert Salon, Marion Millet
- P 8** Courrier des lecteurs

Notre combat ; ses acteurs

Madame TASCA, ministre de la Culture, préside une réunion avec les associations le 21 février 2001

Étaient présents :

M. Jean BERTHO (Alliance francophone).
M. Marceau DÉCHAMPS (DLF), M. Bernard
DORIN (ALF). Mme Simone DREYFUS
(ADELF). M. Jacques GODFRAIN (AFAL), M.
Hubert JOLY (CILF). Mme Brigitte LEVEL (DLF),
Mme Guillemette MOUREN (DLF). M. Thierry
PRIESTLEY (DDC). M. Philippe de SAINT-
ROBERT (ASSELAF), M. Albert SALON (ALF)

Intervention de madame TASCA, après les
brefs exposés, concertés, de chacune des personnes
présentes :

Elle rappelle et confirme son engagement
en faveur de la langue française, approuve
l'approche des associations, tout en se déclarant
moins pessimiste, et déclare, en substance :

*« Il faut d'abord défendre notre
langue en France (...)*

*Le monde du travail est ma
préoccupation majeure »*

- il faut d'abord défendre notre langue en
France, avant de vouloir la faire partager ;
- le premier devoir de l'école publique est de
bien enseigner le français ;

le monde du travail est ma préoccupation
majeure. Je n'avais pas imaginé, à l'époque
de l'élaboration de la loi*, que nous
pourrions arriver à cette situation. C'est le
domaine dans lequel je souhaite m'engager.
Il faut défendre l'accès à l'emploi et à la
promotion sociale (*sans que l'anglais
impose sa dictature, NDLR*) ;

- je retiens la suggestion de lancer une étude
sérieuse des pratiques linguistiques dans le
monde du travail ;
- il faut utiliser davantage l'argument de la
diversité culturelle ;
- pour préserver l'usage du français dans les
institutions européennes, il faut s'associer à
quelques autres grandes langues
européennes ;
- la politique des quotas a fait ses preuves
pour la promotion de la chanson française et
nous devons la renforcer ;

la présence de la langue française sur
l'Internet a progressé. L'État encourage
financièrement le développement des
contenus en français sur la Toile ; un colloque
réunissant les acteurs du monde du travail,
organisé en liaison avec les associations, serait
utile pour approfondir la question de la
langue française dans l'entreprise.

*Enfin, trois points d'action sont
retenus ■'*

une déclaration de politique de la langue
française sera faite au moment opportun ; une
attention particulière va être portée à
l'application de la loi en son état actuel (*une
modification de la loi par la voie d'un projet de
loi n'est pas d'actualité, NDLR*) ; une enquête va
être lancée, et un important colloque organisé sur
les pratiques linguistiques dans le monde du
travail.

•Mme Catherine TASCA avait été, en liaison avec
les associations, à l'origine de la rédaction de la loi
du 4 août 1994. Un changement de gouvernement
survenu en 1993 avait fait reprendre le dossier par
M. Jacques TOUBON, qui avait finalement, après
quelques modifications, porté cette loi devant le
parlement.

Treizième Journée du français des affaires

La treizième journée du français des affaires,
langues internationales et commerce s'est tenue le jeudi
23 novembre 2000 à la salle des congrès du secrétariat
d'État à l'industrie, ministère de l'Économie, des
Finances et de l'Industrie.

Organisée par l'association Actions pour
promouvoir le français des affaires (APFA), avec la
participation du ministère de l'Économie, des Finances et
de l'Industrie.

Sous le patronage du Haut Conseil de la
francophonie, de l'Agence Intergouvernementale

de la Francophonie, du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, du ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Culture et de la Communication, de la Délégation générale à la langue française (DGLF) et avec la participation de nombreux pays.

De nombreux participants ont assisté à la remise du Mot d'or aux meilleurs lauréats de la douzième coupe francophone des affaires et de la dixième coupe du français des affaires, représentant plus de vingt pays.

Les associations les plus représentatives défendant la langue française étaient également présentes. De nombreux prospectus ont été distribués au cours de cette cérémonie afin de faire connaître davantage notre action au-delà des frontières.

Créée en 1984, l'association APFA, « Actions pour promouvoir le français des affaires » se définit ainsi non exhaustivement ■'

Ses objectifs •'

- faire connaître la langue des affaires ;
- appliquer à la langue des affaires la démarche de la mercatique ;
- montrer que chaque langue est susceptible de traduire avec son génie propre les termes du monde des affaires.

Ses actions :

- des lexiques ;
- des notices d'emploi ; la Lettre des affaires ; la Journée du français des affaires ' ;
- la Jeune pousse d'or ;
- le Mercatien d'or ;
- la Toile d'or ;
- les Mots d'or.

Et, à l'exemple de ces initiatives et de ces actions, pour connaître, apprécier et pratiquer les vocabulaires des affaires. L'APFA met tout en œuvre pour que chaque langue maternelle soit enrichie pour une meilleure communication et des échanges commerciaux accrus.

Guillen DESCHAMPS
Paris

Une bonne nouvelle de France pour la Francophonie : création à l'université Jean-Moulin Lyon III d'une chaire et d'un Institut sur « Francophonie et mondialisation »

L'inauguration, ainsi que les « Premiers entretiens de la Francophonie » ont rassemblé, le 2 février à l'université Lyon III, sous la présidence du maire. M. Raymond BARRE, et du président Gilles GUYOT. de nombreuses personnalités, avec Michel GUILLOU, directeur de la chaire et de l'Institut, administrateur d'ALF.

L'une des deux tables rondes était animée par M. Bernard CASSEN, directeur général du «*Monde diplomatique*», **de retour du** Forum international de Porto Alegre. Il a montré que les regroupements identitaires, ou linguistiques et culturels, telle la Francophonie, sont incompatibles avec la « globalisation » néolibérale « à la Davos » et ne peuvent trouver leur respiration que dans une mondialisation maîtrisée à la « Porto Alegre ».

« Il est urgent de convaincre les autorités qu'elles doivent éviter la substitution de l'anglo-américain au français »

Il ressort de ces « Premiers entretiens » qu'il est urgent, d'une part, de redonner souffle et moyens à la coopération multilatérale francophone enlisée et. d'autre part, de convaincre les autorités et l'opinion publique françaises qu'elles doivent éviter la véritable mutation linguistique, la substitution de l'anglo-américain au français, en marche en France dans le consentement las de trop de ses «élites» et avec le concours actif, voire acharné, de certaines d'entre elles dans des secteurs vitaux de l'activité nationale, et qu'elles doivent, pendant qu'il est encore temps, redevenir motrices dans la construction de la Communauté internationale francophone. C'est l'une des grandes chances de la France. Ses partenaires attendent qu'elle la saisisse, dans son véritable intérêt comme dans le leur.

La chaire et l'institut doivent être un foyer actif de la nouvelle résistance

La chaire et l'institut peuvent et doivent être un foyer actif de la nouvelle résistance en collaboration avec les associations françaises et étrangères, avec les forces vives et les syndicats, et en réseau avec les autres chaires et Instituts.

Albert SALON, vice-président délégué

La vie de la langue

Le Mêlé-lettres (le Scrabble)

Inventé en 1948 par James Brunot, le jeu de scrabble porte un nom tiré du verbe *to scrabble*, griffonner, gribouiller : d'abord nom de marque, le mot n'a pas tardé à devenir un nom commun.

Dans son excellent ouvrage *En français dans le texte*, Alfred Gilder propose quelques manières de franciser le terme : *escrabèle*, *escarbole*, d'où il tire les verbes *escarboier* et *escrabler*. Mais déjà on avait utilisé l'expression de *mêle-lettres*, moins pittoresque et euphonique peut-être, mais qui rend bien compte de la nature du jeu.

Cette substitution est désormais admise. Mais *mêle-lettres* n'est pas encore employé par beaucoup de joueurs ; rares sont les personnes qui disent : « Je vais prendre mon scrabble pour faire une partie de mêlé-lettres. » C'est dommage, mais, vu le destin extraordinaire de ce jeu, nous sommes tolérants.

« le Mêlé - lettres , ambassadeur de la langue française »

Et le mêlé-lettres, apparu en France dans les années cinquante, suivant son petit bonhomme de chemin, est un véritable ambassadeur de la langue française ! En effet, l'apprentissage social se fait par le jeu. La pratique du mêlé-lettres est source d'échanges culturels paisibles - ne maintient-il donc pas la paix ?

La National Scrabble Association (j'aimerais mieux l'Association nationale de mêlé-lettres) compte 10 000 membres en Amérique du Nord, et la Fédération internationale francophone totalise plus de 20 000 adhérents dont environ 13 000 Français. Le scrabble serait donc largement francophone.

Il faut d'ailleurs noter que son dictionnaire officiel autorise certaines substitutions dont des anglo-saxonnes, mais qu'un mot français peut être rallongé cinq ou six fois, et même plus, alors qu'en anglais un s est souvent le seul prolongement possible. La langue française est bien celle qui se prête le mieux à ce jeu.

Alors. « scrabble » ou « mêlé-lettres ». à nos mots ! Nous aurons le dernier !

•Les chiffres proviennent de la *Gazette de la presse francophone*.

CD.

L'intérêt des Français pour leur langue et pour la communauté francophone dans le miroir de leurs associations en France

Notre bulletin donne ci-dessous un extrait d'un article publié par l'un de nos administrateurs. Il y ajoute un commentaire particulier, inséré en pièce jointe, pour préciser, à l'usage de tous nos membres, les orientations propres des associations plus directement concernées par la mise en application de la loi du 4 août 1994 sur l'emploi de la langue française : AFAL, ALF, ASSELAF, DDC, DLF.

« Une impression de foisonnement riche »

Un coup d'œil rapide sur le paysage des associations concernées donne une impression de foisonnement riche, de bonne couverture des besoins géographiques et sectoriels de la défense et de la promotion du français et de la Francophonie. Mais un examen plus attentif révèle que :

--la puissance du mouvement, suggérée par le nombre (240, dont 140 décrites dans le Répertoire de l'AFAL Association francophone d'amitié et de liaison : 5. rue de la Boule Rouge. 75009 Paris, tel 01 47 70 10 83), est une illusion ; l'impression de force donnée par ces chiffres doit être fortement tempérée par le constat de la faiblesse des effectifs ; toutes ces associations regroupent au total moins de 20 000 adhérents personnes physiques ;

--la diversité, nécessaire, reste encore dispersion anarchique, malgré un début de coordination ; et la grande disparité de moyens humains et matériels entraîne impécuniosité et faiblesse.(...)

« des associations apparues après 1945 »

En dehors de l'ADELFA (Association des Écrivains de langue française), qui date de 1926 et continue vaillamment à attribuer des prix littéraires spécifiques, mais aux montants toujours modiques, pour chacune des grandes régions ou contrées dotées de plumes francophones, dans leur immense majorité les associations sont apparues postérieurement à 1945. (...)

Plusieurs associations se consacrent à la fois au français et à la Francophonie. À la plus ancienne : DLF (Défense de la langue française, fondée en 1947) sont venues s'ajouter plus récemment l'ASSELAF, (Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française). ALF. (Avenir de la langue française) . DDC. (Droit de comprendre). Alliance Francophone, le Cercle Richelieu-Senghor. sans oublier l'AFAL. Très actives, elles œuvrent de plus en plus en synergie.

Une diversité qui ne doit pas faire illusion

Cette diversité forte ne doit pas faire illusion ; elle ne couvre complètement ni les besoins géographiques, ni les besoins sectoriels. (...)

Sur le plan sectoriel, des lacunes graves existent dans l'audiovisuel et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans l'économie, voire dans l'éducation. (...)

Derrière le riche foisonnement apparaît une faiblesse réelle de la vie associative dans ces domaines. Certes, les créations d'associations continuent et compensent largement, en nombre. le fait que quelques anciennes disparaissent, ou plutôt s'étiolent. Les animateurs bénévoles font preuve d'un remarquable dévouement. Mais, dans bien des associations, ils ne sont que quelques-uns.

« Il suffirait d'écarteler une centaine de militants convaincus pour effacer pendant quelques temps toute résistance sérieuse »

Au total, à Paris, si d'aventure l'actuel mouvement de « globalisation à la Davos » se radicalisait jusqu'à l'élimination physique de ses opposants, il suffirait d'écart(él)er une centaine de militants convaincus et réellement actifs qui se trouvent parfois dans plusieurs associations -et même dans quelques services de l'État - pour effacer pendant quelque temps toute résistance sérieuse.

Heureusement. grâce notamment à certaines poly-appartenances. le mouvement associatif commence à mener des actions communes ou de mieux en mieux concertées et coordonnées. L'AFAL lui apporte un soutien logistique et coordinateur croissant. L'appel et les propositions de 1995 pour une politique française cohérente des langues en Europe avaient été signés par 21 associations. Plusieurs avaient été associées à la préparation de la loi du 4 août 1994 par les cabinets des ministres Tasca puis Toubon. L'« Académie de la carpette anglaise » réunit cinq d'entre elles. Quatre associations, dont deux agréées,

travaillent ensemble sur les actions pré contentieuses et contentieuses pour faire appliquer la loi de 1994.

« Recruter une nouvelle génération de jeunes »

Il reste à accentuer l'effort propre en cours pour recruter une nouvelle génération de jeunes . d'étudiants, d'immigrés, ainsi que la collaboration qui se dessine avec les partisans, non de Davos, mais de Porto Alegre. avec diverses forces vives, notamment syndicales.

Il reste aussi à obtenir du Gouvernement français qu'il prenne conscience plus clairement des enjeux et consente à mieux appuyer ce mouvement qui va dans le sens, croyons-nous, des vrais intérêts de la France et de la Communauté francophone.

Il est. notamment, important et urgent que Paris, capitale de la Francophonie, se dote d'une grande Maison pour abriter à la fois des institutions de la Francophonie et les associations qui œuvrent dans le même sens. La synergie décuplerait l'efficacité.

A. S.

Fêtes à ne pas perdre !

Nous sommes envahis par une campagne américano-commerciale visant à remplacer nos fêtes par des fêtes irlando-américaines, pour faire vendre des articles américains de décoration.

Nous avons eu Halloween ; on nous a escamoté notre Chandeleur, et voici qu'une chaîne de magasins veut nous faire célébrer la Saint-Patrick, comme si le souvenir de l'évangélisation de l'Irlande nous concernait particulièrement.

Nous commençons donc une rubrique des fêtes à ne pas perdre ; si le commerce a besoin de fêtes, pourquoi ne pas utiliser les fêtes de chez nous ? Elles intéressent la langue française par des noms, des expressions courantes, des dictons.

Voici à cette époque le mardi gras, ses mascarades, ses déguisements ; il fut célébré par le cortège d'un bœuf enguirlandé.

Ensuite, le temps pascal arrive. Bien des prénoms en viennent : Pascal, avec Pascale et Pascaline. et Piquette et même Pâquerette. Les pâquerettes sont les fleurs de Pâques. N'oublions pas le joli nom de Pâques fleuries donné au dimanche des Rameaux. C'est la saison des nids, un proverbe le rappelle : « À Pâques fleuries - les pitiotiots sont sous la pie, aux Rogations - les pitiotiots s'en vont. »

Nous ne risquons guère d'oublier Pâques et ses œufs de Pâques, qu'une légende fait répandre par les cloches revenant de Rome, une autre par le Lièvre de Pâques, animal mythique que des enfants affirment avoir vu.

Le dimanche suivant. Piques Cl oses (ou Pâquette, petite Pâque). la clôture se marquait par une fête où la jeunesse quêtait les œufs, avec parfois pommes, noix, friandises. Dans quelques régions, on faisait de ces œufs une bonne omelette, bien arrosée parfois et flambante, pour finir en gâté.

Anne SOURIAU,
Versailles

*Ne pas confondre les pitiotiots, bébés pies, et les piviotiots, bébés bouvreuils. On sait que les Rogations sont les trois jours précédant l'Ascension, où des processions à travers champs appellent la protection céleste sur la jeune végétation, gage **des futures récoltes.**

Halloween

En prévision de la **grande manifestation**
nationale anti-Halloween d'octobre 2001,

*deux petites actions de sensibilisation et de
mobilisation auront lieu à Paris,*

si une vingtaine de personnes acceptent d'y
participer pendant une demi-heure.

Dates : 24 avril, 29 mai, 26 juin

Heure : 18 heures

Lieu : à préciser ;

Renseignements : Yvan Gradis

01 46 03 59 92

Yvan Gradis
Boulogne

Perspectives françaises et francophones dans l'Europe de demain

Tel est le sujet de la thèse de doctorat d'État soutenue en Sorbonne le 11 janvier 2000 par un ancien élève de la rue d'Ulm. M. Patrick JEAN, qui a bien voulu nous offrir cet ouvrage considérable de 677 pages en trois volumes, publié par l'actif Centre international d'études francophones de l'université de Paris IV. rue Victor Cousin. 75230 Paris Cedex 05.

*« Les dangers qui menacent la
connaissance et l'emploi de la langue
française en Europe et en particulier
dans les pays de l'Europe de l'Est »*

Cette thèse vient à son heure et mérite de nourrir notre réflexion car M. Patrick JEAN insiste avec vigueur et conviction sur les dangers qui menacent la connaissance et l'emploi de la langue française en Europe et en particulier dans les pays de l'Europe de l'Est (en Roumanie, Bulgarie, etc.) dont les traditions francophones sont battues en brèche par l'action des organismes européens et de la « mécanique communautaire ». qui y favorisent trop souvent la diffusion de la langue anglaise.

C'est à une action gouvernementale et associative en direction de ces organismes européens qu'appelle M. JEAN : Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg, villes francophones de « l'arc lotharingien ». ne devraient-elles pas faire rayonner notre langue plutôt que celle de l'outre-mer occidentale ?

M. JEAN, qui est membre d'ALF, n'oublie pas notre association à laquelle il a consacré vingt-deux pages (458 à 480) de sa troisième partie (« Les acteurs de la Francophonie en Europe »).

À noter, également, des remarques intéressantes (pp. 168 à 183) sur le parti à tirer en Afrique et ailleurs de la francophonie africaine.

Charles de DIANOUS
Paris

L'enseignement des langues dans le primaire

Le 24 janvier dernier une dépêche de l'AFP nous a appris que la généralisation progressive de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire en France pourrait accentuer l'hégémonie de l'anglais, dénoncée même par le ministre de l'Éducation, Jack LANG.

Alors que la demande des parents d'élèves favorise dans son énorme majorité l'apprentissage de l'anglais, Jack LANG souhaite, lui, favoriser la « diversité linguistique ».

Le ministre aurait dit que s'il était dictateur, il interdirait l'anglais en primaire.

Il aurait ajouté qu'il « vaut mieux commencer une autre langue en primaire, de toute manière l'anglais sera étudié » dans le secondaire, en précisant néanmoins qu'il ne souhaitait pas trancher entre ceux qui prônent une interdiction totale et ceux qui demandent une imposition de l'anglais à tous les élèves du primaire.

Le linguiste Claude HAGÈGE, qui a conseillé Jack LANG sur le sujet, milite pour un apprentissage précoce, dès l'âge de quatre ans, des grandes langues européennes - sauf l'anglais - par tous les enfants de l'Union européenne, afin de lutter contre l'utilisation croissante de l'anglo-américain.

« L'introduction de l'anglais en primaire lui ménagerait une sorte de tunnel extrêmement redoutable (NDLR, jusqu'au secondaire) qui aboutirait à la précarisation, à l'extinction à longue échéance des grandes langues européennes », déclarait ainsi M. HAGÈGE en 1999.

Brèves

- La deuxième moitié du mois de mars aura été marquée, en France et ailleurs, par des manifestations autour de la Francophonie.

Le 20 mars, journée de la francophonie

Ce mouvement est né il y a plusieurs années de la décision de faire du 20 mars, dans tous les pays francophones, la journée mondiale de la Francophonie. Cette date est celle de la

signature, par 21 gouvernements d'États et entités francophones, en 1970, à Niamey, capitale du Niger, du traité portant création de la première institution vraiment inter-gouvernementale, donc politique, de ce qui devint par la suite la Communauté des pays ayant le français en partage, appelée couramment la Francophonie, maintenant composée de 55 États et gouvernements. En France, nous avons dorénavant tous les ans « *la semaine du français comme on l'aime* », organisée par la DGLF. (Délégation générale à la langue française et aux langues régionales), et parallèlement, *la fête de*

l'internet francophone. Au dehors, dans tous les pays membres de la Communauté, les manifestations, très diverses, officielles et de plus en plus populaires, durent une, voire deux semaines.

Circulaire interne en anglais chez BNP - Paribas

- En ce qui concerne le mouvement de substitution de l'anglo-américain au français dans la communication interne de nombre de nos grandes entreprises « mondialisées », nous avons pu nous procurer la circulaire de la BNP-Paribas, signée d'un nom pourtant illustre dans l'histoire récente de la France. Cette circulaire, qui porte injonction au personnel de direction de ne plus employer que l'anglo-américain dans tous les « mémos », même lorsqu'ils sont destinés à des francophones et Français, est particulièrement révélatrice de la trahison de nos « blairs ». Du coup, les syndicats commencent à venir à nous pour lutter. Les pouvoirs publics ont été saisis par nous. Les parlementaires de nos amis posent des questions écrites et orales. De votre côté, réagissez par tous les moyens, car cette affaire est très grave.

Réseau européen des associations En liaison avec DLF (Défense de la langue française) et le CILF (Conseil international de la langue française), ALF a entrepris de créer un réseau européen des associations qui, dans chacun des pays du continent, luttent pour leurs propres langues et cultures, afin de mener des actions communes, notamment auprès des institutions de l'Union (UE). Ce sera le cas cette année dans le cadre de « l'Année européenne des langues » décrétée par TUE et le Conseil de l'Europe. Un mouvement convergent sera peut-être organisé en novembre vers Bruxelles. Nous vous tiendrons au courant, en vue d'une

éventuelle mobilisation par affrètement de cars. Les contacts avec deux associations allemandes, le « Verein deutsche Sprache », à Berlin, et la « Gesellschaft für deutsche Sprache », à Darmstadt et Wiesbaden, sont très encourageants ; nous avons écrit à une association hollandaise et cherchons les adresses d'associations italiennes, espagnoles, portugaises... Aidez-nous, si vous le pouvez !

A.S.

Télé Loisirs - Suite à l'article publié sur notre association dans le journal *Télé Loisirs*, de nombreuses personnes nous ont téléphoné pour nous interroger sur leur expérience malheureuse. L'une d'entre elles, après un entretien chez « Airbus Industrie » pour un poste de secrétaire dactylo, poste basé en France et sans aucune visée internationale, a reçu une lettre de réponse entièrement en anglais, à laquelle elle ne comprenait rien ! Une autre avait acheté un produit « Whirlpool », livré avec un livre de recettes rédigé uniquement en anglais. À sa demande expresse de traduction, on lui répondit qu'il en était hors de question.

Marion MILLET, Attachée de direction

Courrier des Lecteurs

Les francophones, et notamment les Français en France, n'ont-ils pas le droit d'être informés en *français* de la nature des produits puisque produits (biens ou services commerciaux) il y a :

Ailes de poulet n'est-il pas clair ? Pourquoi « *chicken wings* » le serait-il *obligatoirement*, à moins que le mot « *chicken* » signale que ce n'est pas vraiment du poulet, et « *potatoes* », pas vraiment des « patates », pas vraiment des *pommes de terre*. On pourrait, quand on est angliciste, me demander : « Et de vraies ailes de vrai poulet, c'est combien ? Hors de prix ? Et le club *culturel* qui vend des *steppes*, à l'orthographe près, c'est du terrain ? C'est vrai que c'est favorable à *l'étirement* [etirmâ] en six phonèmes qui vaut bien le crachotant stretching [stre in] en huit phonèmes. Mais qu'importent les longueurs si c'est en anglais ? L'informe *dynamic corporelle* est inepte. Mais tout cela n'est-il pas en *contravention*

avec la *règle d'information commerciale en français*, encore une fois ? C'est ça qu'il faut savoir et faire savoir.

Les glaces *agendas* (Haagen-Dazs). c'est quoi ?

Robert PAGES,
Directeur de recherche au CNRS, Paris

Nous vous rappelons que nos colonnes sont ouvertes à tous, adhérents ou non, et qu'elles doivent constituer un lieu de confrontation où chacun pourra s'exprimer librement.

Marion MILLET

<i>Avenir de la langue française</i>
<i>Président de l'association :</i> Bernard Dorin
<i>Directeur de la publication :</i> Jean Jacques Méric
<i>Comité de rédaction :</i> Marie-Claire Bernier, Marc Bonnaud, Guillen Deschamps, Charles de Dianous, Doris Léogite, Marion Millet, Thierry Priestley, Albert Salon, Anne Souriau
<i>Rédaction et siège de l'association :</i> 34 bis, rue de Picpus - 75012 Paris <i>Téléphone :</i> 01 43 40 16 51 - <i>Télécopie :</i> 01 43 40 17 91 languefr@micronet.fr www.micronet.fr/~languefr/alf
ISSN en cours Imprimé par nos soins - Dépôt légal à paraître
Adhésion à l'association : 180 francs (abonnement inclus) Abonnement seul : 100 francs

Si vous souhaitez que le numéro de ce bulletin soit adressé à l'un de vos amis, notez ci dessous son adresse :

M.....

N°, rue.....

Code postal,

Ville

Pays.....

Tél.....